

Champs électriques et magnétiques de 60 Hz.

Position d'Hydro-Québec

Depuis plus de 35 ans, la question des effets potentiels des champs électriques et magnétiques de 60 Hz sur la santé a fait l'objet de très nombreuses publications scientifiques. Malgré l'amélioration croissante des protocoles de recherche, le recours à des études épidémiologiques d'envergure et une connaissance beaucoup plus précise des niveaux d'exposition, les risques appréhendés ne se sont pas confirmés. Aucun lien de cause à effet n'a pu être établi par les autorités de santé compétentes entre l'exposition aux champs électriques et magnétiques de 60 Hz générés par les lignes électriques et d'éventuels problèmes de santé.

Hydro-Québec est d'avis que la conception et l'exploitation de ses équipements respectent la santé et la sécurité de ses employés et du public.

Hydro-Québec entend maintenir sa contribution à l'effort de recherche, exercer une vigie constante de l'évolution des connaissances et partager ses connaissances avec ses partenaires et le public. L'entreprise continuera également à fournir aux autorités concernées les niveaux de champs électriques et magnétiques produits par ses installations électriques.

Dernière révision: juin 2013